

Nombre de conseillers :	
En exercice :	41
Présents :	29
Suffrages exprimés :	41

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le mardi 10 décembre 2024, à 17 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de communes Berry Loire Puisaye, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des fêtes, 18 Grande Rue, 45 420 Bonny-sur-Loire, sous la présidence de Michel LECHAUVE, Président.

Date de la convocation : le mercredi 4 décembre 2024

Etaient présents : dans l'ordre alphabétique des communes

Christine PARMISARI (Adon), Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel), Hubert POULAIN (Batilly-en-Puisaye), Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire), Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire), Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire), Véronique POULAIN (Bonny-sur-Loire), Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire), René THIEBAUT (Breteau), Evelyne BOURGOIN (Briare), Alain CHARMETANT (Briare), Dominique GIRAULT (Briare), Laurent LHOSTE (Briare), Kiné NIANG (Briare), Valérie VICHERAT (Briare), Alexandre BRAGUE (Cernoy-en-Berry), Catherine BOURGOIN (Châtillon-sur-Loire), Annie FORTIN (Châtillon-sur-Loire), Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire), Catherine LETONNELIER (Châtillon-sur-Loire), Tristan TREBOUTA (Châtillon-sur-Loire), Didier HOUDMON (Escrignelles), Jacques EUGENE (Faverelles), Dominique GEOFFRENET (la Bussière), Valérie CAILLAUT (Ouzouër-sur-Trézée), Denis GERVAIS (Ouzouër-sur-Trézée), Audrey RUZZA (Pierrefitte-ès-Bois), Sylvie BLOUET (Saint-Firmin-sur-Loire), Blandine LECHAUVE (Thou) soit 29 conseillers.

Etaient représentés :

Jacky HECQUET (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Hervé JACQUIER (Beaulieu-sur-Loire)
Céline DESCHAMPS (Beaulieu-sur-Loire) : pouvoir à Jérémy NOËL (Autry-le-Châtel)
Pierre-François BOUGUET (Briare) : pouvoir à Kiné NIANG (Briare)
Frédéric GARDINIER (Briare) : pouvoir à Michel LECHAUVE (Bonny-sur-Loire)
Jacqueline LAURENT (Briare) : pouvoir à Valérie VICHERAT (Briare)
Philippe LE DEM (Briare) : pouvoir à Evelyne BOURGOIN (Briare)
Edwige SIGNORET (Briare) : pouvoir à Laurent LHOSTE (Briare)
Serge RAGU (Châtillon-sur-Loire) : pouvoir à Gérard GALFANO (Châtillon-sur-Loire)
Fabrice LAHOUSSE (Champoulet) : pouvoir à René THIEBAUT (Breteau)
Nathalie DONY (Dammarié-en-Puisaye) : pouvoir à Blandine LECHAUVE (Thou)
Pierre BODIER (Feins-en-Gâtinais) : pouvoir à Michel CHAILLOU (Bonny-sur-Loire)
Didier CROISSANT (Ousson-sur-Loire) : pouvoir à Christiane SERRANO (Bonny-sur-Loire)
Secrétaire de séance : Blandine LECHAUVE

Délibération n°2024-259

**VERSEMENT DES ACOMPTES DE SUBVENTIONS D'EQUILIBRE VERS
LES BUDGETS ANNEXES**

Dans l'attente du vote des budgets primitifs 2025, M. le Président propose d'autoriser le versement d'acomptes aux subventions d'équilibre du budget principal vers les budgets annexes :

- Office de tourisme : acompte de 200 000 €

- Petite Enfance : acompte de 200 000 €

Ces montants seront inscrits au budget primitif 2025.

Le conseil communautaire,

VU la nomenclature comptable M57,

VU les statuts de la régie à seule autonomie financière de l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux et vu le budget annexe,

Entendu les explications ci-dessus,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTTE le versement d'un acompte de 200 000 € au budget annexe de l'Office de tourisme Terres de Loire et Canaux sur l'exercice 2025.

ACCEPTTE le versement d'un acompte de 200 000 € au budget annexe de petite enfance sur l'exercice 2025.

Pour extrait certifié conforme,

A Briare, le 23 décembre 2024

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Michel LECHAUVE

Date de transmission au contrôleur de légalité :

Date de mise en ligne :

23 DEC. 2024

23 DEC. 2024

Blandine LECHAUVE